

FORMULAIRE  
D'INSCRIPTION  
à disposition

# Après-midi cabaret 2020

À destination des Herblinois de 65 ans et plus  
Inscriptions du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2019 - Gratuit  
Spectacle et moment dansant de 14 h à 17 h 30



*Ville des solidarités, Saint-Herblain a fait de sa politique sociale une priorité pour répondre aux besoins de ses habitants, toutes générations confondues.*

*Cette politique des solidarités se décline à travers de multiples actions et services, dont font évidemment partie la culture et les loisirs.*

*Ainsi, la Ville organise chaque année quatre après-midi cabaret, réunissant les habitants des quatre grands quartiers.*

*Dédiés aux Herblinois de plus de 65 ans, toujours plus nombreux au fil des années, ces moments festifs offrent l'occasion de retrouver amis et connaissances en toute convivialité*

*Ce rendez-vous traditionnel bien ancré dans la commune est un moment privilégié de rencontre et d'échanges, soutenu par la municipalité. Inscrivez-vous !*

Bertrand Affilé

Maire de Saint-Herblain

Vice-Président de Nantes Métropole

Formulaire d'inscription à disposition au CCAS, à l'accueil de la mairie, dans les centres socioculturels, à la mairie annexe des Thébaudières, au Carré des Services, à l'Espace retraités et sur [www.saint-herblain.fr](http://www.saint-herblain.fr)

## Validez votre inscription

### Par courrier :

Hôtel de Ville, CCAS – service personnes âgées - BP 50167  
44802 Saint-Herblain Cedex

### En la déposant :

au CCAS - 2 rue de l'Hôtel de Ville  
*du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 ou de 13 h 30 à 17 h 30*  
à l'Espace retraités - 5 place de Preux  
dans les Centres socioculturels, mairie annexe des Thébaudières  
au Carré des Services  
ou par mail à [personnes.agees@saint-herblain.fr](mailto:personnes.agees@saint-herblain.fr)

### Pièces à fournir obligatoirement pour une première inscription :

- justificatif de domicile (quittance EDF ou de loyer...)
- pièce d'identité.

***Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre le service personnes âgées au 02 28 25 27 78***

***Une invitation vous parviendra par courrier courant janvier 2020.***



FORMULAIRE  
D'INSCRIPTION  
Du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2019

**A**près-midi  
cabaret 2020

### Madame

Nom de naissance .....

Nom d'usage .....

Prénom .....

Date de naissance .....

Adresse .....

44800 - Saint-Herblain

Téléphone .....

J'ai déjà participé à un après-midi cabaret

J'y participe pour la première fois

### Monsieur

Nom de naissance .....

Nom d'usage .....

Prénom .....

Date de naissance .....

Adresse .....

44800 - Saint-Herblain

Téléphone .....

J'ai déjà participé à un après-midi cabaret

J'y participe pour la première fois





Merci de cocher la date correspondant à votre choix.  
Vous ne pouvez pas utiliser les transports « Car tourisme » en dehors de votre quartier.

- Lundi 20 janvier 2020  
Bourg, Village expo, La Harlière, Bellevue, Bernardière
- Mardi 21 janvier 2020  
Crémetterie, Preux, Tillay, Bergerie
- Mercredi 22 janvier 2020  
Bouvardière, Bagatelle, Thébaudière, Sillon, Golf
- Jeudi 23 janvier 2020  
Bourg, Orvasserie, Pelousière, Solvardière

Pour les habitants du Bourg, le bus 91 dessert directement La Carrière.

Pour les habitants des autres quartiers, merci de cocher le mode de transport de votre choix :

- Je m'y rends par mes propres moyens
- Je souhaite bénéficier d'un transport « Car tourisme »  
Arrêt souhaité : .....

Pour connaître les arrêts : CCAS : 02 28 25 27 78

- Je souhaite bénéficier d'un transport « minibus PMR » pour personnes à mobilité réduite en fauteuil roulant ou avec des difficultés pour marcher.
  - Je suis en fauteuil roulant
  - Je suis sans fauteuil roulant